

Règlement intérieur du

Championnat de partie rapide du Lot 2023/2024 à Prayssac

Article 1 : organisation

Le club d'échecs de **Prayssac** en partenariat avec le CDJE46 organise le **Championnat du Lot de partie rapide** le 5 novembre 2023 à la Salle Maurice Faure - Espace Sportif - Prayssac. Il est ouvert à tous joueurs français et étrangers possédant une licence A ou B dans un club. Tout joueur doit pouvoir justifier son classement en présentant une licence d'un club français ou étranger ou une attestation (possibilité de prendre une licence sur place).

Article 2 : homologation

Ce tournoi est homologué par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), il se joue en 7 rondes. Son numéro d'homologation est le 60526. Les appariements informatisés (programme PAPI conçu par Erick MOURET) se font au système suisse, sans protection de club ou de famille. Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application le 1er janvier 2023. (Livre de l'arbitre version octobre 2023). Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement ELO rapide FFE de décembre 2023 et pour le classement ELO rapide FIDE de décembre 2023.

Article 3 : cadence

La cadence de jeu est de 15 min plus 3 s par coup pour toute la partie.

Article 4 : horaires

Les parties se joueront le 5 novembre 2023 de 09 h 30 à 18 h 15.

Première ronde à partir de : 09h45

Deuxième ronde à partir de : 10h35

Troisième ronde à partir de : 11h25

Pause repas à partir de 12h45 jusqu'à 13h45

Quatrième ronde à partir de : 14h00

Cinquième ronde à partir de : 14h50

Sixième ronde à partir de : 15h40

Septième ronde à partir de : 16h30

Remise des prix : 18 h 00. La présence des joueurs est obligatoire pour les prix.

Article 5 : inscription

Les droits d'inscription se montent à 8 € pour les adultes et 4 € pour les jeunes de moins de 20 ans. La gratuité est offerte aux joueurs titrés.

Accueil : 5 novembre , à partir de 08h45. Fin des inscriptions 09 h 30. Chèque à l'ordre de l'Echiquier de la Basse Vallée du Lot.

Article 6 : prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, puis cumulatif et enfin la performance. La cérémonie de remise des prix est prévue le 5 novembre à 18 h 00. Les prix sont non-cumulables et sont attribués à la place réelle. Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

Total des prix : 500 €

1er Prix : 100 €

2ème Prix : 70 €

3ème Prix : 50 €

Il y aura également des lots, coupes et médailles. Le premier Lotois recevra le titre de champion du Lot de partie rapide 2023/2024. La première Lotoise recevra le titre de championne du Lot de partie rapide. Le premier jeune recevra le titre de champion jeune de partie rapide du Lot et le premier vétéran recevra le titre de champion vétéran.

Article 7 : arbitrage

Le tournoi est arbitré par : M. DENIS Vincent Arbitre Fédéral d'Open 2 (AFO2/FIDE)

Article 8 : comportement

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions. Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 9 : commission d'appel

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la Fédération Française des Echecs. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie et le tournoi en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel. La décision sera rendue à posteriori par les instances compétentes.

Article 11 : résultats

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte le résultat à la table d'arbitrage. Le perdant (ou le conducteur des noirs en cas de nullité) range les pièces sur l'échiquier et arrête la pendule.

Article 12 : Rappels et compléments

La salle de jeu comprend « la zone de jeu », les toilettes, « la zone fumeur » et « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie. Néanmoins, en cas de nécessité de rester joignable, prévenir l'arbitre qui prendra les mesures nécessaires, et ce avant le début de la ronde.
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.
- on considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
Le délai de forfait est de 15 min.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Echecs » peut être sanctionné.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.
- Nous respecterons l'annexe A : Echecs Rapides (L'idée principale des nouvelles règles est d'essayer d'utiliser le plus possible les mêmes règles que pour le jeu standard.) et l'article A4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation. A partir de la position initiale, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des joueurs, aucun changement ne peut être apporté ni à la pendule ni au mauvais placement de l'échiquier ou du placement initial des pièces.
- L'arbitre annoncera aussi la chute du drapeau, s'il la constate lui-même.

Article 13 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre principal

DENIS Vincent

Organisateur

NOUVEL Denis